

En 2017 l'Agglo a réalisé une étude hydraulique du bassin versant du Toulza. Ce ruisseau de la vallée de Sainte Radegonde recueille les eaux qui ruissellent des pentes de ce vaste entonnoir. Les terrains, sur le plateau, maintenant abondamment urbanisés, cerclent la vallée, de Martinet, en passant par Barre, Sendague, Pet de Mul, jusqu'à Saint Vincent de Cors. Les constructions déversent leurs eaux de pluies dans ce vallon qui se rétrécit en son point le plus bas au niveau de l'église de Sainte Radegonde.

La crue de juin 2016 provoquée par de fortes pluies, avec un cumul supérieur à la fréquence décennale (Météo France) Comparaison avec les données à la station d'Agen avec un évènement proche de la fréquence trentenaire. L'inondation avait également concerné la zone industrielle de La Ville. La colère des habitants concernés par ces débordements a conduit le maire a solliciter une étude pour trouver une solution..

Ce travail d'experts souligne une évidence : le bétonnage, les canalisations, drainent en un temps très court les eaux vers le Toulza, le tout finissant très vite au point le plus bas.

Avec comme effets des débordements qui se font dès la crue décennale avec comme conséquence, selon les termes du rapport, sur la partie amont l'inondation du fond du vallon et la route est submergée. Dans la partie basse, la zone d'activité + les Pradines sont inondés. En aval du Canal, l'inondation du marché de gros (passage en siphon limitant). De nombreux enjeux sont touchés : Habitations (environ 40) Bâtiments industriels (environ 30). **Ainsi, il va falloir s'habituer, à une fréquence bien supérieure aux épisodes du passé, à ces troubles très préjudiciables.**

Les solutions existent, elles consistent en des travaux d'aménagements, de création de bassins de rétention et de digues. Nouveau calibrage du lit de Toulza, avec modifications des ouvrages qui le traversent, construction des bassins sur les sites les plus appropriés et enfin digue aux endroits où les autres travaux sont nécessaires.

L'étude confirme que si une action positive pour les crues décennales peut-être entreprise, les crues trentenaires sont-elles faisables à un coût disproportionné.

Pendant des années le maire nous a expliqué qu'il anticipait, ironisant sur nos alertes, la triste réalité le rejoint aujourd'hui, mouillant les habitants, au sens propre et financièrement au sens figuré.

Dans notre programme, nous avons placé les infrastructures et les écoles en tête de nos priorités, l'avenir malheureusement semble nous donner raison.

Les finances de la commune, même en sollicitant l'aide d'autres collectivités, ne permettent de réaliser les travaux pourtant indispensables. Il convient, avec un vrai débat, de repenser l'action municipale, elle est responsable des modalités d'urbanisation. Les nouvelles constructions ne doivent plus affecter le débit naturel du Toulza et il convient d'affecter des moyens aux premiers travaux. Enfin, le dialogue avec les riverains est nécessaire. Ils voient leurs biens dépréciés par la modification, contraire à la loi, de l'écoulement naturel des eaux qui aggrave, illégalement, les servitudes de tous les fonds inférieurs.

Isabelle Biffiger, Pascal Rayssac, Jean-Claude Simoniti